

11.2 Le Cannois Donat Feraud renonce à la religion protestante, 10 avril 1643,
3F 76/54

« L'an mil six cens quarante trois et le dixiesme jour du moys d'avril de matin à Grasse, dans la chapelle du palais épiscopal et par devant Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu messire Anthoine Godeau conseler du Roy en son conseil d'Etat et privé par la grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique, évesque dudit Grasse, s'est présenté Me Donat Feraud notaire royal du lieu de Cannes lequel a dict et déclaré qu'il se repentoit et déplaisoit grandement de s'estre cy-devant séparé et desparty de l'union de l'Eglise catholique, apostolique et romaine et avoir adhéré aux erreurs, hérésies et impiétés de ceux de la nouvelle opinion qu'on appelle religion préthendue réformée [...] »